



## RAPPORT ANNUEL 2020

### PRÉSENTÉ PAR LES CO-PRÉSIDENTS

#### INTRODUCTION

Créée en 1983, l'ASFETM est une association sectorielle paritaire qui dessert les établissements des secteurs de la fabrication d'équipement de transport et de la fabrication de machines. Son mandat, tel que défini dans la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, en est un de prévention des accidents et des maladies du travail auprès des employeurs et des travailleurs de ces secteurs d'activités économiques.

En 2020, le conseil d'administration et son comité administratif ont siégé conformément aux dispositions réglementaires. Le comité de régie interne et le comité des relations publiques ont soutenu la direction générale dans ses réalisations. Ces comités, tous paritaires, participent au processus décisionnel au plus haut niveau de notre association. Nous tenons à souligner leur excellent travail et nous les en remercions.

Note : La pandémie de COVID-19 a modifié la programmation des activités en 2020. Les mesures imposées par la santé publique (quarantaine, distanciation sociale, port du masque de procédure, etc.) bouleversent les milieux de travail depuis mars 2020 et sont susceptibles de se poursuivre en 2021. Les secteurs desservis par l'ASFETM, et l'ASFETM elle-même ont dû revoir leurs façons de fonctionner. Cette transition se poursuivra en 2021.



*L'AGA 2019, quand une assemblée générale en présentiel étaient possibles...*

## L'ÉQUIPE

L'ASFETM dispose d'une équipe expérimentée et compétente composée de 20 personnes :

7 conseillers en prévention

1 hygiéniste industriel/ergonome

2 ingénieurs

1 chargée de l'information

1 chargé du soutien didactique

1 chargée du soutien administratif et technique

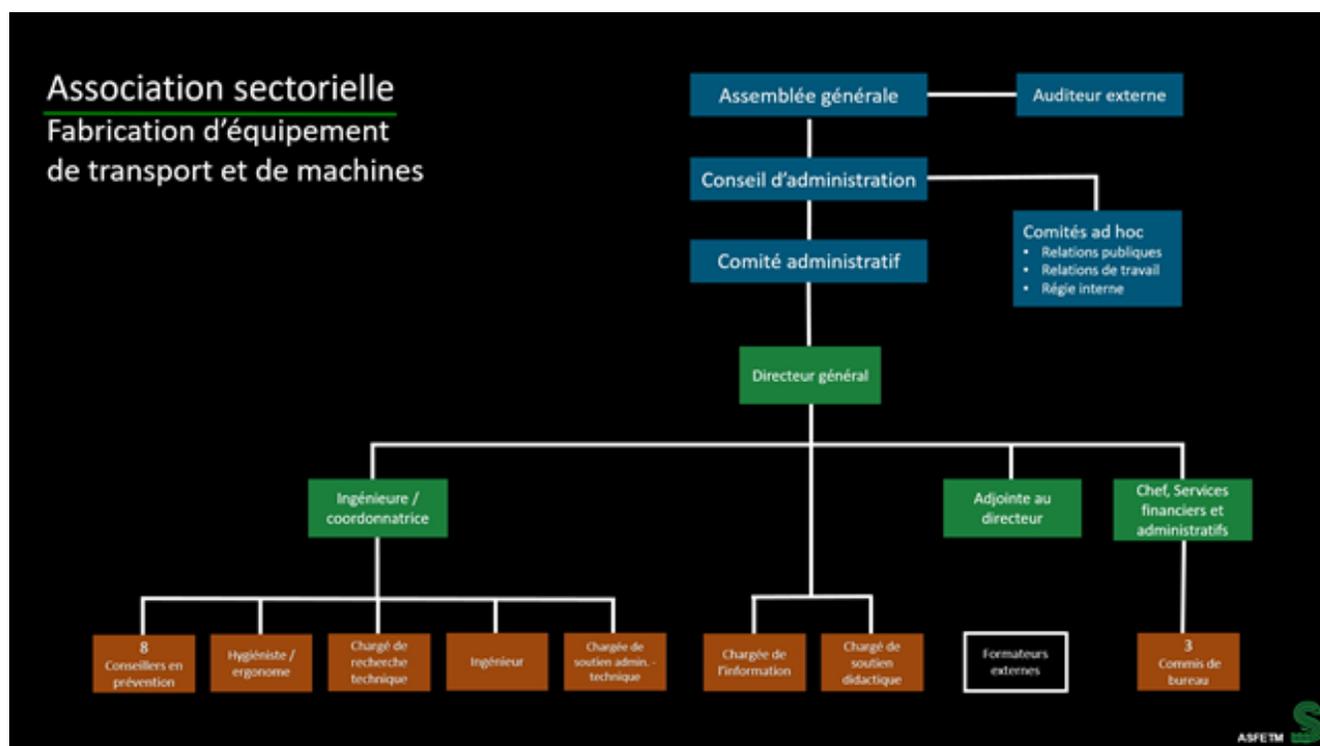
3 commis de bureau.



*L'équipe de l'ASFETM en période pré-COVID*

Le personnel de direction est composé du directeur général, de l'adjointe au directeur, de la chef des services financiers et administratifs et de l'ingénieure coordonnatrice.

À ce personnel, s'ajoutent des formateurs externes pour satisfaire les demandes ponctuelles et les demandes de formation des établissements hors secteur.



*L'organigramme de l'ASFETM*

## RAPPORT DES ACTIVITÉS

Quatre programmes régissent les activités de l'ASFETM.



*Les 4 programmes d'activités de l'ASFETM*

## 1. RECHERCHE ET DOCUMENTATION

### CENTRE DE DOCUMENTATION

Notre centre de documentation a poursuivi ses recherches de documents permettant de répondre aux questions des établissements en matière de prévention SST. Nous avons aussi largement utilisé le service d'accès en ligne de la CNESST pour consultation, notamment, des lois, règlements et normes et le site de l'Association canadienne de normalisation (CSA) avec laquelle la CNESST a conclu une entente pour le visionnement des normes citées par règlement.

### PROJETS DE RECHERCHE

L'ASFETM a appuyé plusieurs projets de recherche menés par l'IRSST (Institut de recherche Robert Sauvé en santé et sécurité du travail), la CNESST et diverses équipes de chercheurs universitaires.

Notre collaboration consiste à siéger aux comités aviseurs et à permettre les contacts avec nos établissements, selon la pertinence du sujet. Nous publicisons le résultat de ces recherches auprès des utilisateurs potentiels.

En 2020, nous avons poursuivi notre collaboration aux projets de recherche suivants :

- Critères de stabilité des échelles et escabeaux
- Comité de travail visant à préciser les étapes d'une démarche de sélection de gants
- Étude exploratoire sur les pratiques des fabricants de machines au Québec en lien avec l'intégration de la sécurité des machines dès leur conception
- Évaluation de la performance des instruments de lecture directe et des technologies de filtration pour l'amélioration des stratégies de contrôle de l'exposition des travailleurs à l'ozone
- Démarche pour la révision du guide sur le programme de cadenassage
- Relecture des documents portant sur le fardeau des cancers d'origine professionnelle au Québec
- Consultation sur la sécurité des équipements mobiles dans le but d'établir une programmation de recherche

## 2. FORMATION ET INFORMATION

### 2.1 Activités de formation

Les activités de formation de l'ASFETM destinées aux travailleurs consistent en des sessions d'une durée de 2 à 14 heures, avec des versions de rappel (recommandé selon les sujets à tous les deux à trois ans). Quant aux sessions de formation destinées aux formateurs, elles sont d'une durée de 2 jours. Nos sessions de formation sont conçues pour répondre aux besoins particuliers des établissements et se donnent préférablement sur leurs lieux de travail.

Un calendrier de sessions publiques (maintenant offertes à distance avec l'application Zoom en format synchrone) est aussi régulièrement annoncé pour accommoder les entreprises qui ont peu de participants à former.

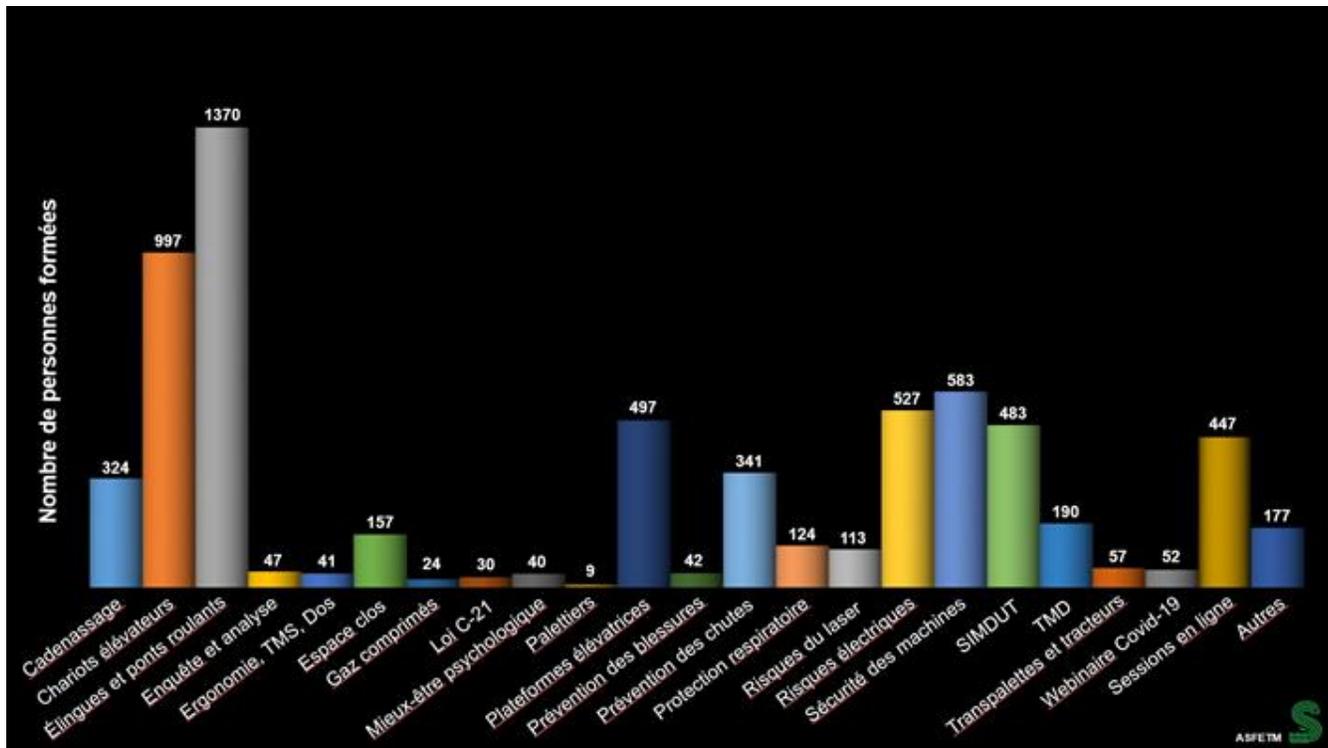
Des webinaires gratuits et destinés exclusivement aux établissements de l'ASFETM ont aussi été organisés et présentés via l'application Zoom.

À ce jour, plus de 40 sujets sont offerts, portant sur des fonctions du CSS, des opérations sécuritaires et des actions de prévention.

L'entente conclue avec Le Campus pour la diffusion de formation en ligne s'est poursuivie. Outre les deux formations déployées en 2019, en 2020, l'ASFETM a ajouté trois formations additionnelles avec Le Campus. L'ASFETM a aussi conclu une entente avec d'autres ASP (MultiPrévention et ASP Mines) pour la mise en place d'une plateforme de gestion et de diffusion de formations en ligne (LMS) et pour le développement de contenus de formations. Notre offre de formation en ligne comptait au 31 décembre 2020 huit sujets.

En 2020, 1 110 sessions de formation ont été données pour un total de 6 672 participants. 213 établissements différents ont participé à ces formations.

### Sessions de formation



*Les personnes formées par l'ASFETM en 2020*

Voici le détail des sessions données :

<b>Tableau 1 : Sessions de formation</b>	<b>Sessions</b>	<b>Participants</b>
Cadenassage	65	324
Chariots élévateurs	180	997
Élingues et des ponts roulants	245	1370
Enquête et analyse d'accident	9	47
Ergonomie, TMS, maux de dos	7	41
Espaces clos	20	157
Gaz comprimés	2	24
Loi C-21	7	30
Mieux-être psychologique au travail	5	40
Palettiens	3	9
Plateformes élévatrices	81	497
Prévention des blessures	8	42
Prévention des chutes et utilisation du harnais	44	341
Protection respiratoire	18	124
Risques du laser	23	113
Risques électriques	68	527
Sécurité des machines	106	583
SIMDUT — SGH	68	483
Transport des matières dangereuses	37	190
Transpalette et tracteurs	11	57
Webinaire Covid -19	4	52
Sessions données en ligne (voir le tableau 2)	79	447
Autres (voir le tableau 2)	20	177
<b>Total :</b>	<b>1110</b>	<b>6672</b>

### Autres sessions

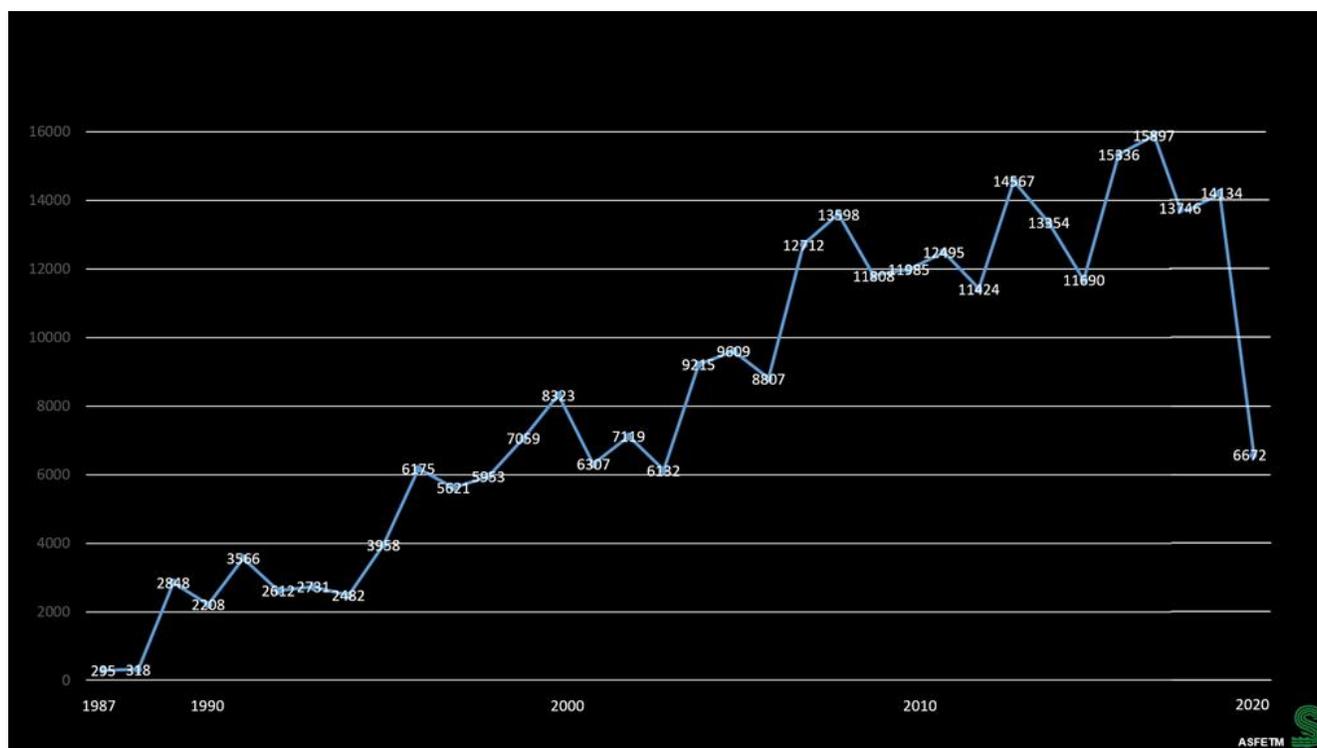
Ces données sont aussi comprises dans le tableau 1, mais ont été extraites pour alléger le tableau.

<b>Tableau 2 : Autres</b>	<b>Sessions</b>	<b>Participants</b>
CSS	4	33
Échelles et escabeaux	3	29
Inspection préventive	2	8
Introduction à la SST	1	15
Loi et règlements en SST	2	21
Travail à chaud	8	71
<b>Total :</b>	<b>20</b>	<b>177</b>

## Résultats annuels comparatifs

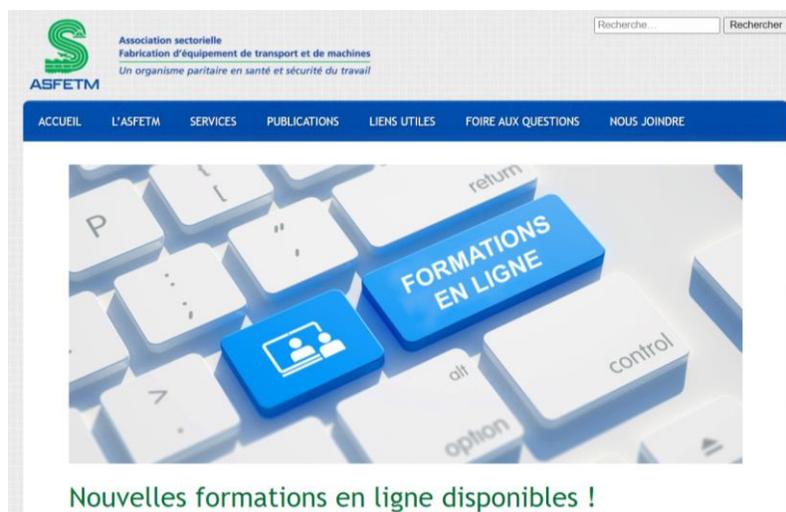
À titre comparatif, en 2019, l'ASFETM a offert 1817 sessions et formé 14 134 personnes.

La COVID nous a par ailleurs forcées à annuler 443 formations au pire de la 1<sup>re</sup> vague.



*Nombre de personnes formées par l'ASFETM au travers les années*

## Sessions offertes en ligne (asynchrone)



*Les formations en ligne annoncées sur le site Web de l'ASFETM*

Ces sessions sont offertes via la plateforme Le Campus ou la plateforme ASFETM.Uxpertise. Noter que ces données sont déjà comprises dans le tableau 1.

<b>Tableau 3 : Sessions données en ligne</b>	<b>Établissements</b>	<b>Participants</b>
Cadenassage — en ligne	7	34
Comprendre le harcèlement au travail	3	5
Chariots élévateurs — en ligne	12	63
Espace clos — en ligne	5	31
SIMDUT 2015 —en ligne	17	309
SIMDUT 2015 —en ligne avec complément présentiel	2	5
<b>Total :</b>	<b>79</b>	<b>177</b>

## Proportion des sessions en présentiel et des sessions en ligne

Sur 1110 sessions de formation :

- 899 (81 %) ont été données en présentiel (en usine) ;
- 211 sessions (19 %) à distance ou en ligne, soit :
  - 131 formations (12 %) ont été données en format synchrone à distance (via les applications Zoom ou Teams) (FAD) ;
  - 80 (7 %) ont été données en format asynchrone (FEL).

En raison de la COVID-19, des mesures de confinement ont été appliquées à partir de la fin mars, d'où la nécessité d'offrir davantage de formation à distance. Les sessions dans Zoom, ont débuté à la mi-juin.

Pour les sessions en présentiel, les protocoles des établissements ont été validés en termes de respect des mesures édictées par la santé publique avant l'acceptation des demandes de formation et durant la tenue de ces formations.



*L'équipe opérationnelle 2020 prête pour aider les établissements de l'ASFETM*

## COLLOQUE DE L'ASFETM

COVID oblige, aucun colloque annuel n'a été présenté en 2020.

## MISE À JOUR ET DÉVELOPPEMENT – SESSIONS DE FORMATION ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Le développement et la mise à jour des contenus de formation et documents produits par l'ASFETM se font en contenu. Les sujets suivants ont particulièrement été révisés, « revampés » ou adaptés pour la diffusion à distance (synchrone) en 2020 :

- AST
- Cadenassage (version conseiller)
- Comité santé et sécurité (CSS)
- Échelles & escabeaux
- Élingues et ponts roulant
- Espace clos (version conseiller)
- Fiche des requis de formation SST
- Gaz comprimé
- Laser
- Palettiers
- Plateformes élévatrices
- Prévention des blessures
- Prévention des chutes
- Prévention des risques biologiques — chapitre COVID
- Prévention des risques électriques
- Programme de prévention
- Protection respiratoire
- Sécurité des machines pour opérateurs
- TMD
- Travail à chaud
- SIMDUT

### En cours

- Cadenassage — programme
- Chariots élévateurs / Tout-terrain / Transpalettes
- Prévention des risques électriques — programme
- FEL Prévention des risques électriques pour non-électriciens
- FEL Sécurité des machines pour opérateurs
- FEL Gaz comprimés

## FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Les partenariats conclus avec les institutions d'enseignement se poursuivent. L'objectif d'une meilleure intégration de la santé et sécurité du travail dans la formation professionnelle et technique demeure. Il s'agit de :

- École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM)
- École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (ÉMÉMM)
- Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier
- Centre de formation professionnelle Harricana
- Cégep de la Gaspésie et des Îles
- Centre de formation en mécanique de véhicules lourds, à Lévis

Rappelons que l'ASFETM possède une expertise reconnue par ces établissements d'enseignement. Ces ententes permettent de participer étroitement à la prise en charge SST des futurs travailleurs et employeurs de notre secteur.

## NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION

L'ASFETM se veut présente partout au Québec, pour tous les employeurs et travailleurs du secteur. Outre les grands centres urbains, nous sommes intervenus notamment en Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie–Centre-du-Québec par nos interventions en établissement pour des formations ou de l'assistance technique et lors de sessions publiques de formation.

## FORMATION PERMANENTE

- Ateliers de scénarisation, de conception et de production (logiciel Storyline) pour les formations en ligne, ParDeux
- Utilisation de Teams et Zoom, formation interne
- Webinaires « COVID », différents organismes (CNESST, etc.)
- Grandes conférences CNESST (différents sujets), CNESST
- Les rendez-vous de la science (différents sujets), IRSST
- Atelier de partage des connaissances - Manutention manuelle de charges, Inter-ASP
- Formation sur l'utilisation de la plateforme Uxpertise



*Plateforme [asfetsm.uxpertise.ca](https://asfetsm.uxpertise.ca)*

## 2.2 Activités d'information et de concertation

- Publication de deux numéros de notre revue d'information SANTÉ SÉCURITÉ +, destinée aux employeurs et travailleurs de tous les établissements du secteur, en format électronique (envoi par infolettre à plus de 4 000 destinataires)



*Publication Santé Sécurité + de l'ASFETM*

- Production et diffusion mensuelle de l'infolettre « INFO ASFETM » à tous nos contacts courriel (à 11 reprises)
- Entente (pré-COVID) avec MultiprÉvention pour le partage des calendriers de sessions publiques
- Mise à jour continue du site Web de l'ASFETM
- Publication des calendriers 2021, expédiés aux responsables en santé-sécurité et représentants des travailleurs de tous les établissements du secteur (tirage de 5 000 exemplaires)



*Calendrier 2020 de l'ASFETM*

- Membre du comité de la programmation des Grands Rendez-vous SST à Montréal (diffusé en format webconférences) et à Québec (annulé au printemps) —
- Membre du comité inter-ASP pour le développement d'un programme de sécurité électrique pour nos établissements
- Développement d'une fiche technique sur les fluides de coupe (en collaboration avec la CNESST)
- Développement d'une fiche technique sur les obligations de formation
- Membre du groupe de travail Comité mixte – plan d'action bruit (CNESST-RSPSAT-ASP) pour les modifications réglementaires concernant le bruit

Noter que tous les colloques régionaux et Grands prix SST ont été annulés en 2020.

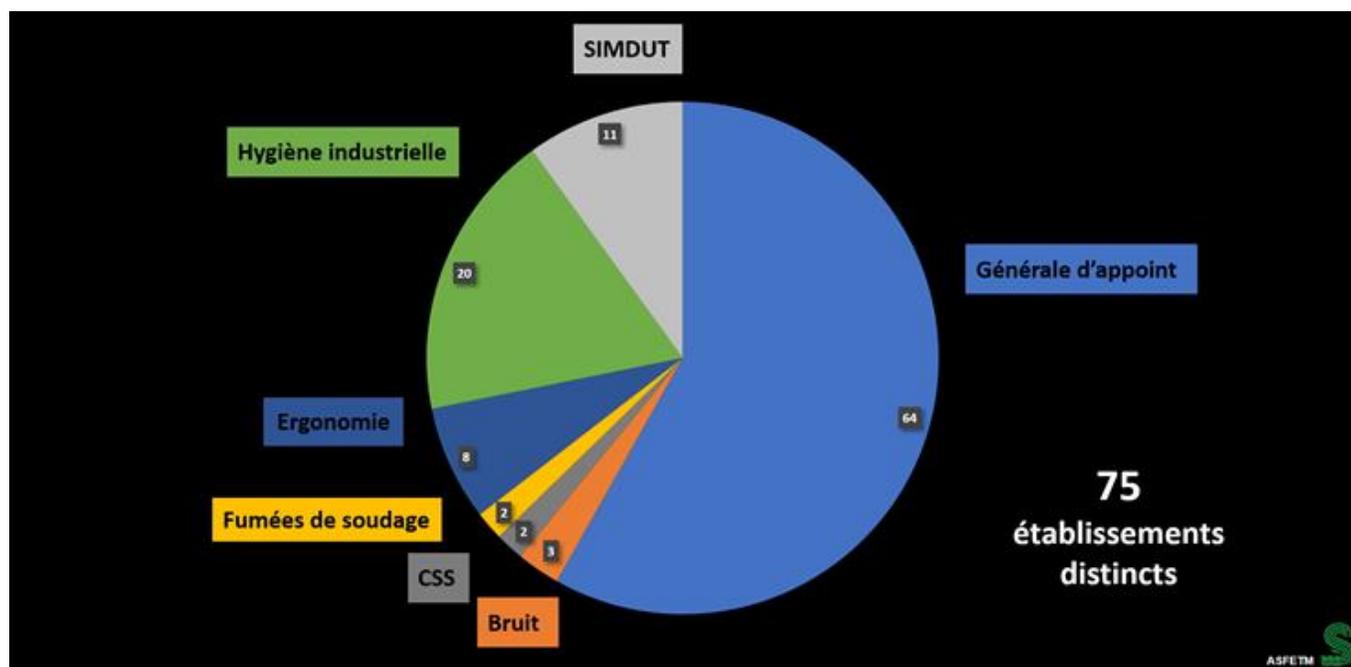
### 3. CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Des interventions de conseil et d'assistance technique ont été réalisées, à la demande des établissements, comme suit :

Tableau 4 : Type d'assistance	Nombre d'heures	Établissements distincts
Assistance générale d'appoint	254	64
Bruit	49	3
Comité de santé-sécurité	5	2
Élimination des fumées	2,5	2
Ergonomie	81	8
Hygiène industrielle	120	20
SIMDUT	48	11
<b>Total :</b>	<b>560</b>	<b>75</b>

L'assistance générale d'appoint a porté entre autres sur la prévention des risques électriques, la prévention des chutes, la sécurisation des machines et demandes ponctuelles sur les directives COVID de la santé publique.

Au total, ce sont 560 heures d'assistance technique qui ont été données à 75 établissements distincts.



*Nombre d'établissements desservis par sujet*

## Centre de documentation

Comme la COVID oblige à diminuer les contacts (donc le transfert de documents papier) et à travailler à distance, les activités du centre de documentation ont été très limitées en 2020 : 2 demandes de 2 établissements.

#### 4. SOUTIEN ADMINISTRATIF

Les activités de soutien administratif se sont poursuivies selon les règles établies, en utilisant des procédés administratifs optimisés.

La mise à niveau et l'optimisation du nouveau système de gestion intégrée permettent d'augmenter efficacement le processus administratif, avec l'objectif d'offrir un meilleur service à nos établissements.

L'utilisation de l'application Teams de Microsoft a été élargie à tout le personnel pour la tenue des réunions et le travail collaboratif.

La gestion du personnel a été assurée conformément aux règles et ententes contractuelles.

## CONCLUSION

Nous sommes fiers de déposer ce rapport annuel pour l'exercice 2020 de notre association sectorielle paritaire.

Compte tenu des circonstances, les objectifs de la programmation annuelle n'ont été entièrement atteints, mais l'ASFETM a su d'adapter et les services aux établissements ont été maintenus.

Nous exprimons ici notre appréciation et nos remerciements aux membres du personnel, de la direction et aux administrateurs.



Le coprésident patronal,  
André Bisson



Le coprésident syndical,  
Robert Bernier